

Notre programme pour Montpon-Ménestérol

Un programme est issu d'une **longue réflexion**, fruit du **travail** des années de la **mandature écoulée**, et du travail commun de **l'équipe nouvelle**. Notre programme s'exprime dans la notion de **parc habité**. Un parc se définit comme une zone délimitée d'un territoire, maintenu dans son état naturel. Cette nature n'a de sens que si elle est occupée par l'homme, façonnée et adaptée pour lui. De ceci découle le parc habité.

Nous faisons entrer en ligne de compte dans ce parc, la nature, plus de végétalisation bien entendu, mais de nombreux autres éléments constitutifs, nécessaires à la qualité de vie. Un parc sous-tend une vie paisible, soit la sécurité. Il se prête volontiers à la discussion, à l'échange : nous y retrouvons le lien social, la solidarité, la santé, la jeunesse et les seniors... La culture, qui représente nos modes de vie et notre vivre ensemble, y est insérée. Le cadre de vie, les travaux et l'urbanisme y jouent un rôle structurant, voire fondateur. Nous vous présentons ici les grands axes de la politique, au sens de la vie de la cité que nous entendons mener pour la commune de Montpon Ménestérol si vous nous faites l'honneur de nous élire.

Programme Sécurité

- ⇒ **Activité faible en comparaison des communes urbaines et agglomérations.**
- ⇒ **Rôle premier de la gendarmerie nationale.**
- ⇒ **Être à l'écoute des demandes et besoins des gendarmes.**
- ⇒ **Convention de coordination**
- ⇒ **Rôle de la police municipale PM, moyens humains et techniques.**
- ⇒ **Effectif PM supérieur à la moyenne de la strate.**
- ⇒ **Video protection développée**
- ⇒ **Vidéo protection sur Menestérol, Montignac et axes secondaires**
- ⇒ **Video verbalisation**
- ⇒ **Prévention des conflits**
- ⇒ **Les partenaires institutionnels : CLSPD. PCS. Conciliateur de justice. Pompiers**
- ⇒ **La population : la participation citoyenne, les réunions de quartier**

LE CADRE DE LA SÉCURITÉ

La sécurité et le sentiment de sécurité sont la clé de voûte d'un bien vivre ensemble. Elle mobilise toute notre attention. La politique sécuritaire que nous entendons mener si nous sommes élus, s'oriente autour de deux grands axes : **la prévention, la répression** quand nécessaire.

Tout d'abord faible, comme il a déjà été exprimé, l'activité du département est peu élevée en fin de palmarès en termes d'insécurité ; **la Dordogne est le 6^{ème} département le plus sûr de France**. Les chiffres de sécurité communiqués ont leur **source** dans le **RASED** (Rapport d'activité des services de l'Etat en Dordogne) et le site **www.data.gouv**. L'activité 0 n'existe pas. Elle est certaine sur la commune et la communauté de brigades et mobilise toute notre attention.

Toutefois, il faut aussi se prémunir de ce qui est écrit sur **les réseaux sociaux** où des propos

totalement faux peuvent être relayés, déformés sans fondement avec la réalité... Tout ce qui est rapporté sur les réseaux de manière spectaculaire avec des faits énormes est totalement faux. Le mécanisme en est bien connu : attirer l'attention et l'indignation, provoquer des réactions en cascade, amplifiées et déformées. Cela s'appelle **une fake news**. Le fait est usuel, en particulier lors de campagnes électorales. Des choses énormes sont écrites sans conséquence la plupart du temps pour leur auteur, mais si on n'y réfléchit deux secondes, elles ne répondent à aucune logique. La vérité des délits et crimes n'est pas le fait des réseaux sociaux mais celui de la gendarmerie nationale.

Loin des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle, rappelons les fondamentaux. La sécurité dont nous parlons ici est la sécurité publique. Elle constitue l'ensemble des mesures mises en place pour la sécurité des personnes et des biens.

La gendarmerie nationale

Le premier acteur de la sécurité est la **gendarmerie nationale**, soit la brigade de Montpon Ménéstérol. Les gendarmes sont des militaires qui accomplissent leur mission sur le territoire avec compétence et investissement.

Si nous sommes élus, la collectivité sera à l'écoute des besoins spécifiques des gendarmes afin de faciliter au mieux leur travail et leur vie dans notre commune.

La collectivité, par le maire et le service de police municipale, continuera **les échanges d'information et de coopération** avec la signature de la **convention de coordination tripartite** entre maire, préfet et procureur de la république.

La police municipale

La politique sécuritaire de la commune doit être aussi proactive, organiser le service de police

municipale en termes humains et techniques. Tout programme, sauf à être totalement démagogique doit être crédible sur le plan budgétaire.

En termes d'humains, la comparaison de **notre effectif par rapport à la moyenne nationale et départementale montre que l'effectif PM est totalement dans la norme, voire supérieur** à beaucoup d'autres effectifs. Nous avons actuellement trois postes et augmenterons l'effectif avec un recrutement supplémentaire. Un poste est ouvert à cet effet pour renforcer la présence humaine PM.

Nous emploierons en renfort sur des manifestations cadrées dans le temps et l'espace des agents de sécurité confirmés encadrés par la PM.

CHIFFRES 2025 DE LA SÉCURITÉ à MONTPON-MÉNESTÉROL

Les forces de Police et de Gendarmerie de Montpon-Ménéstérol ont enregistré 236 crimes et délits en 2024 contre 248 en 2023, soit une baisse de 4,8 % en un an.

N°1 : AUTRES COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

En baisse de 35,00 % sur une année à Montpon-Ménéstérol.

N°2 : USAGE DE STUPÉFIANTS

En baisse de 26,67 % sur une année à Montpon-Ménéstérol.

N°3 : VOLS DANS LES VÉHICULES

En baisse de 12,50 % sur une année à Montpon-Ménéstérol.

N°4 : ESCROQUERIES

En baisse de 12,50 % sur une année à Montpon-Ménéstérol.

N°5 : DESTRUCTIONS ET DÉGRADATIONS VOLONTAIRES

En baisse de 7,94 % sur une année à Montpon-Ménéstérol.

N°6 : VIOLENCES SEXUELLES

En baisse de 6,25 % sur une année à Montpon-Ménéstérol.

A l'inverse, les sujets de préoccupation en matière de délinquance pour 2025 sont :

N°1 : COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES INTRAFAMILIAUX

En hausse de 52,94 % sur une année à Montpon-Ménéstérol. Ceci est lié à la politique nationale mettant au rang de grande cause nationale les VIF Violences Intra Familiales : ainsi, devant toute VIF, une garde à vue des mis en cause est effectué. Ceci entraîne une hausse conséquente des chiffres.

N°2 : VOLS SANS VIOLENCE CONTRE DES PERSONNES

En hausse de 13,51 % sur une année à Montpon-Ménéstérol. La très grande majorité des vols est **liée à une imprudence de la personne lésée** (clé sur le véhicule ou porte de la maison ouverte **le temps d'aller faire une course...**)

N°3 : COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

En hausse de 5,41 % sur une année à Montpon-Ménéstérol.

LE NOMBRE D'AGENTS PM

Le nombre d'agents dans la police municipale : en tout point, pour avoir une vision objective, il convient de comparer les effectifs aux statistiques nationales des autres communes de France en général et de Dordogne en particulier.

La Dordogne encore une fois est un département où la délinquance est plus faible que dans nombre de départements plus urbains.

Nos sources sont tirées de la gazette des communes, des villes de France et des collectivités locales ainsi que du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Les chiffres communiqués sont ceux de l'année 2025.

Avant tout, toutes les communes ne possèdent pas un service de police municipale : 4 640 collectivités territoriales sont concernées dont 2 614 sont des communes de plus de 3 500 habitants.

Montpon Ménéstérol est située dans la strate des 5000/ 19999 habitants qui compte 2066 communes. 1 495 d'entre elles, soit 74.52% d'entre elles possèdent un service PM. Notre commune en fait partie. Les villes comptent en moyenne **6 policiers municipaux pour 10 000 habitants en 2025. Avec 3 postes pourvus et un quatrième poste ouvert, notre commune pour 5845 habitants est donc tout à fait dans la moyenne nationale.**

Si maintenant, nous regardons autour de nous, dans notre département, voici ce qu'il en est concrètement :

Les PM en Dordogne :

Sur toute la Dordogne, en termes d'effectifs, quatre communes seulement ont un effectif PM plus important que la ville de Montpon Ménéstérol (3 agents) : Ribérac et Sarlat (4 agents), Périgueux (18 agents) et Bergerac (20 agents)

Concernant maintenant les moyens techniques, la **vidéo protection** est un élément constitutionnel de la politique sécuritaire municipale. La vidéo

protection, développée sur les axes principaux de la commune, doit bénéficier dorénavant d'un **maillage secondaire** de plus en plus développé. Cela devra concerner **Ménéstérol** sur les départementales et **Montignac**, les axes secondaires sur Montpon. En termes de budget, notre projection d'investissement de vidéo protection ou matériel PM est de 50 000 euros annuels.

Cette couverture en vidéo protection nous semble fondamentale. Elle assure la protection, telle que son nom l'indique et non la surveillance. Il n'y a pas un agent H24 derrière l'écran. Les images sont conservées un mois et en cas de plainte, crime ou délit, la gendarmerie demande une saisie des images : cela permet parfois le constat direct d'une infraction. Mais le plus souvent, ce sont les recoupements et l'enquête de gendarmerie effectuée qui résoudra le problème. **La vidéo protection concerne 12 des plus grosses communes de Dordogne** (chiffres début 2025). Sur les 520 communes qui composent le Département de la Dordogne, 26 ont une population de plus de 2500 habitants. 12 de ces plus grosses communes sont équipées de vidéo protection et les 15 restantes non. Montpon Ménéstérol est équipée de caméras de vidéo protection, d'un CSU et d'un déport d'images en direct à la gendarmerie.

Le principe s'étend maintenant à d'autres petites communes qui seront en cours d'équipement en 2026 suite à délibération de leur conseil municipal.

La **vidéo verbalisation** est une composante nouvelle du CSU (Centre de Supervision Urbaine). Elle a été délibérée par le conseil municipal du 15/10/2025. Les plaintes des administrés sur la vitesse excessive sont récurrentes, voire quotidiennes dans beaucoup de rues de la commune, même parfois des impasses ! Il apparaît donc nécessaire d'entendre ces propos. Les infractions verbalisables sont fixées par les codes de la sécurité intérieure, code de la route, code pénal et code de procédure pénale et concernent **les infractions au code de la route tels excès de vitesse, sens interdit...**



Un agent ne sera pas présent en permanence derrière les écrans. **Les contrôles** seront **réguliers et aléatoires**.

Nous prendrons tous les arrêtés nécessaires à la tranquillité publique chaque fois que le besoin s'en fera sentir permettant ainsi la verbalisation en cas de non-respect.

POLITIQUE DE PRÉVENTION

Nous pensons aussi que la **prévention** passe par **l'éducation, la répétition**. Rien n'est inné, tout est acquis...La prévention s'entend à différents niveaux, à tout âge. Restons dans la relation humaine avant tout. La prévention commence à **l'école primaire** pour la prévention routière, le permis vélo, la trottinette. Elle concerne aussi les stands de prévention et de sécurité dans **les salons junior et sénior**. Les formations spécialisées telles que la **gestion des conflits, aux présidents d'association, commerçants**, acteurs de la vie civile nous paraissent nécessaires également. Traiter un problème simple à la base évite qu'il ne monte crescendo.

En termes de prévention, nous mettrons en place un **CLSPD Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**. Il est piloté par le maire ou son représentant et regroupe l'Etat, des collectivités territoriales, gendarmes, pompiers, services sociaux, acteurs locaux, (commerçants, enseignants, soignants, présidents d'association...). Sa constitution est fixée par arrêté municipal. Il peut fonctionner de manière plénière ou en commission restreinte en fonction des cas.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous serons aussi particulièrement attentifs aux **demandes des riverains** utilisateurs du domaine public : ceux sont les mieux placés pour faire des remontées d'information sur la dangerosité spécifique d'une route, d'un sens de circulation.

Dans ces cas, comme cela s'est produit sur le précédent mandat, le service de police municipale interrogera les riverains concernés, fera une restitution et une proposition qui sera validée (ou non !) par les citoyens concernés.

Dans un cadre plus large, intégrer plus d'administrés dans la **participation citoyenne** sera la seconde phase de l'opération après son lancement le 29 août 2025.

Le conciliateur de justice joue un rôle important dans la résolution de petits conflits, permettant ainsi une solution localement et évitant ainsi l'encombrement des tribunaux.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

La sécurité inclue plusieurs pôles dont la sécurité civile. **Le PCS, Plan Communal de Sauvegarde**, sera révisé annuellement et nous étudierons les moyens d'information rapide de la population avec **France Alert** et par des conventions avec les opérateurs de téléphonie...

L'utilisation de la **sonorisation du centre-ville** pourra aussi se faire en cas de nécessité à des fins d'information et de diffusion de messages.



Programme *Economie*

- ⇒ **Vision générale du territoire**
- ⇒ **Economie, aménagement urbain durable, loisirs tourisme**
- ⇒ **Zones d'activités : Renforcer le foncier**
- ⇒ **Commerces : Continuer les mesures mises en place**
- ⇒ **Périmètre de sauvegarde des linéaires commerciaux**
- ⇒ **Lien avec les associations de commerçants**
- ⇒ **Lien avec les clubs des entreprises**
- ⇒ **Ville durable**
- ⇒ **Loisirs et tourisme**
- ⇒ **Comice agricole du canton de Montpon Ménéstérol**
- ⇒ **Enjeux prioritaires**

LE CADRE DE L'ÉCONOMIE

Avoir une **vision générale** nous paraît impératif pour mener une politique cohérente. Pour notre équipe, l'attractivité du territoire repose sur un développement équilibré autour de **trois axes : économie, aménagement urbain durable et loisirs / tourisme**.

L'objectif est de faire de Montpon-Ménéstérol un territoire où il fait bon vivre, entreprendre et vieillir, tout en renforçant la solidarité économique au sein de la Vallée de l'Isle.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

En ce qui concerne le développement économique, deux **zones d'activité (ZA)** existent sur la commune de Montpon-Ménéstérol.

La première est une zone d'activité à destination plutôt commerciale de 3 ha (première installation Peugeot). L'objectif sur cette zone est de trouver des entreprises avec une activité commerciale telle qu'un hôtel ou des commerces non présents sur Montpon-Ménéstérol (salle de sport, cour des matériaux, jardinerie...). Nous y voyons le développement du secteur tertiaire de l'économie.

La seconde, sur laquelle la collectivité possède 5 ha est conservée pour accueillir des entreprises de taille intermédiaire dans les domaines de l'industrie et des nouvelles technologies (numérique, IA (Intelligence artificielle), IoT (internet des objets), développement durable...). Elle est plus dédiée au secteur quaternaire de l'économie. Nous travaillons avec CEVA santé animale, 5^{ème} groupe mondiale de santé animale.

La réactivité de la CCIDL en termes de terrain et de logistique, a permis l'installation du groupe. C'est ainsi également que **notre réseau s'est étendu**, en lien avec **CEVA** avec le **Club des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) Nouvelle Aquitaine**. Des discussions sont en cours pour des installations. La capacité de la collectivité à **renforcer son offre foncière** sur le territoire sera également une priorité afin d'accueillir de nouvelles entreprises.

Le **choix assumé de soutenir les installations** par des exonérations fiscales, un prix du foncier attractif et un accompagnement des entreprises qui le désirent restera une priorité afin d'améliorer l'attractivité de notre territoire et de dégager des ressources pour la collectivité.

ACTIVITÉ COMMERCIALE

Quant à l'activité commerciale, nous sommes attachés à la **redynamisation commerciale**. Les actions que nous avons lancées seront renouvelées si nous sommes élus. La **labellisation PVD Petite Ville de Demain** a abouti à la signature de l'**ORT, Opération de Revitalisation du Territoire** qui finance une **ingénierie**, flèche des projets et **priorise des subventions**. Nous avons d'ores et déjà prolongé la convention PVD jusqu'au 31/12/2026 par délibération du conseil municipal du 03/12/2025. Nous entendons continuer le recensement des locaux vacants, les **primes Devantures** pour la rénovation des façades commerciales), la présence d'un **local à loyer modéré. (Boutique-tremplin : Claudette interim)**, la taxe sur friches commerciales et les logements vacants sous certaines conditions, les concours des vitrines, la végétalisation et les aides à la rénovation. Cette liste non exhaustive reprend des actions et programmes d'actions déjà en cours sur notre commune. Celles-ci resteront en place afin de rester cohérent dans notre volonté de revitalisation du centre-ville.

En complément de ses actions, nous souhaitons mettre en place un **périmètre de sauvegarde des linéaires commerciaux** (conserver les cellules commerciales existantes). Nous sommes aussi pleinement conscients de la nécessité d'un **travail en équipe** avec les **associations de commerçants montponnais, le club des entreprises du montponnais, le Pays de l'Isle en Périgord, le club des ETI Nouvelle Aquitaine...**

Certaines actions menées doivent revêtir une

forme différente : La commune s'était dotée d'un **manager de commerce**. Cette action a permis une coordination entre acteurs économiques et urbains.

En concertation avec d'autres communes de la vallée, via le **Pays de l'Isle en Périgord**, il apparaît opportun de regrouper plusieurs communes pour en assurer le coût de fonctionnement. De manière plus large, nous voulons renforcer la **coopération intercommunale** avec la **mutualisation** des informations et des moyens entre les **EPCI de la Vallée de l'Isle**.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET VILLE DURABLE

Le projet de **ZAC de l'Ormière** est issu de la volonté **d'aérer le centre bourg**, de l'ouvrir sur la rivière. La pénurie de logements se fait sentir sur la commune. Aussi des **logements de standing**, qualitatifs, en accès à la propriété vont être construits. Le programme est mixte avec des **commerces**, tel une brasserie, sans activité de services. **L'espace urbain** sera multimodal, désimperméabilisé et végétalisé, fléchant ainsi les subventions.

Montpon-Ménestérol que nous voulons construire se veut **une ville durable** avec une approche intégrée (sociale, économique, environnementale). Nous continuerons la **renaturation de l'espace public, la gestion intégrée des eaux pluviales**, la sobriété énergétique, la réduction des déchets et **les mobilités douces**. Après la place des trois frères Laplagne, nous continuerons l'aménagement des places Gambetta et Clémenceau. Nous sommes attachés au marché et à son développement.

LOISIRS, TOURISME ET CADRE DE VIE

Le site de **Chandos** et son développement à l'année sont traités spécifiquement. Nous y insistons sur la **requalification environnementale** et la

sécurisation du site. Les travaux menés veulent renforcer la convivialité et l'identité touristique de la base nautique. Le site est un atout pour notre commune. Le comice agricole y a une place toute spécifique. Nous continuerons à travailler avec l'association du **comice agricole du canton de**



Montpon-Ménestérol pour le développement de la manifestation et la recherche de nouveaux partenaires. Chandos se rattache au **tourisme vert** que nous continuerons à développer et améliorer.

Il s'agit de **l'axe vélo route voie verte, servitude de marche pieds, PDIPR**. Nous axerons également notre travail sur la valorisation des boucles sud avec le bois de Champaubier, la labellisation de notre **gare SNCF, gare vélo....**

Les infra-structures sportives (2 gymnases, 2 stades, salles de danse, boxe, dojo, tennis couverts, et bientôt la piscine couverte) sont conséquents pour une commune de moins de 6000 habitants. Elles **contribuent à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire**. Tout ceci s'intègre dans l'idée de parc habité que nous portons dans ce programme. Les atouts existent. Nous nous attacherons à développer et **structurer la communication pour valoriser au mieux notre commune**.

ENJEUX PRIORITAIRES à COURT TERME

1. Lutter contre la vacance commerciale et la vacance de logement.
2. Finaliser la ZAC de l'Ormière et les projets urbains liés.
3. Mettre en œuvre la feuille de route commerciale (plan façades, boutiques-test).
4. Renforcer la coopération économique de la Vallée de l'Isle.
5. Structurer la communication sur les atouts du territoire
(ville nature, dynamisme économique, offre de services, loisirs, route départementale,

Photo aérienne de Montpon-Ménestérol



Programme *Travaux*

- ⇒ Aménagements des pôles, places, Chandos, écoles et plaine des sports
- ⇒ Liaisons vertes
- ⇒ PAVE
- ⇒ Infra structures associatives

Robinson vue du ciel



LE CADRE DES TRAVAUX

Le **parc habité** qui nous guide est une idée issue d'une **étude flash** de terrain sur **trois jours** menée par **la DDT, des urbanistes et des paysagistes**, qui ont porté un regard extérieur sur la commune et se sont associés **aux acteurs et élus communaux**. Le parc habité est constitué de différents **pôles verts**, reliés entre eux par des **axes verts**. Il convient tout d'abord de parler des différentes places : 3 frères Laplagne, Gambetta et Clémenceau avec la réhabilitation en cours sur la première. Sur les autres places, l'amélioration et la rénovation seront continuées. Les pôles sont traités de manière spécifique au niveau de la ZAC, Chandos et les bâtiments dans les infrastructures associatives.

Un point particulier doit être précisé sur **les écoles** ; après de lourds travaux déjà effectués, en particulier sur la végétalisation, nous continuerons **la rénovation énergétique des bâtiments** et le traitement spécifique des îlots de chaleur dans les écoles

LES LIAISONS VERTES

Entre ces différents pôles du parc habité, le lien doit être travaillé : il s'agit de **la végétalisation des rues** afin de les rendre plus attractives, en particulier, **la rue de Verdun**, reliant Gambetta aux écoles, mais aussi de manière générale,

les axes entre les différents pôles :

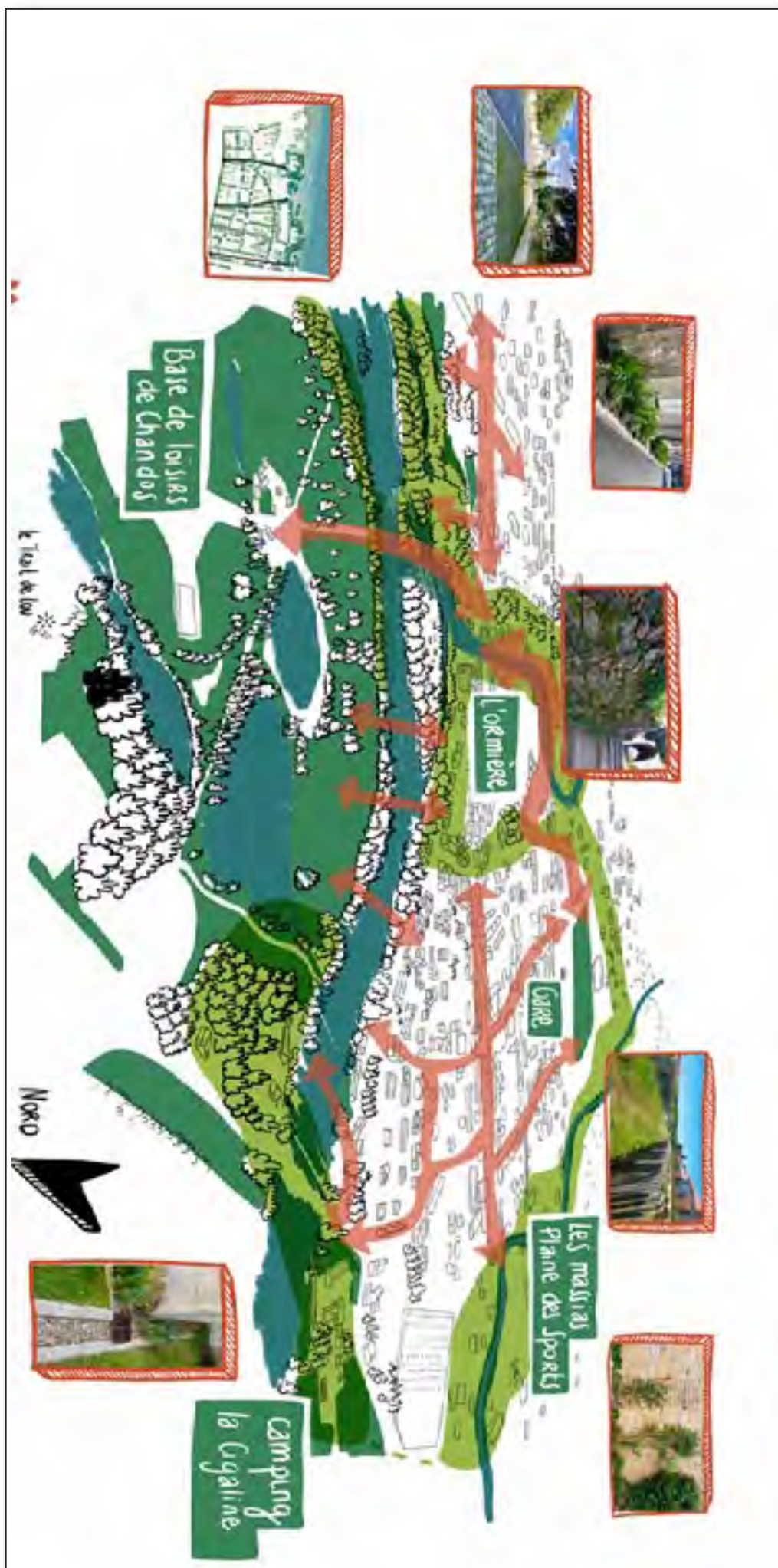
Aménagement du parvis de la gare qui actuellement n'existe pas pour une arrivée accueillante dans notre commune, plaine des sports, écoles, places de centre-ville et Chandos.

Cette amélioration de liens s'entend en termes de voie verte, mais aussi de **mobilité douce** de manière générale et **d'accessibilité**.

Nous continuerons à développer le **PAVE** Plan d'Accessibilité de la voirie et des espaces publics qui permet des améliorations et une mobilité plus aisée pour **les personnes à mobilité réduite**.

Cette action pour les plus en difficulté profite en fait à tous : mères avec des enfants en poussette, jeunes enfants, seniors et l'ensemble des piétons en général.





Le parc habité
montponnais,
atelier flash,
numéro 9,
POLAU, pole arts
et urbanisme.

Programme *Chandos*

- ⇒ Inventaire faune flore du site
- ⇒ Jardin des senteurs
- ⇒ Espace sensoriel
- ⇒ Jardin de la mémoire
- ⇒ Cheminements
- ⇒ Maison de la nature
- ⇒ Réaménagement du bras d'alimentation en eau
- ⇒ Animations à l'année

LE CADRE DU SITE DE CHANDOS

Il convient d'intégrer **CHANDOS** dans **la vie de la commune**, celui-ci étant facilité par l'accès de la passerelle et le passage Robinson, côté **rive gauche**. Coté **rive droite**, les aménagements structurants de la rue André Malraux et de la servitude de marche-pieds permettent aussi un accès plus aisé à la base de loisirs.

AMÉNAGEMENT / ÉQUIPEMENT : UN PARC DANS LA VILLE

Le site est un **écosystème fragile** qui nécessite des soins et un intérêt permanent. Nous voulons continuer la valorisation du parc.

Côté vert, nous mettrons en place **un inventaire** avec une **nomenclature faune-flore** du site. Nous continuerons à favoriser la biodiversité avec des hôtels à insectes, **des nichoirs** pour la faune aquatique et favoriserons l'accueil de la faune sauvage. Intégrée dans la gestion différenciée du site, nous continuerons les **jachères fleuries**, l'espace **de plantation des arbres des enfants**. Nous souhaitons aussi développer **un jardin des senteurs** et un espace sensoriel dédié. **Un jardin de la mémoire** avec la plantation d'un arbre hommage sera créé. Les travaux de réhabilitation du site maintenant effectués, il convient de **recréer un cheminement** pour la promenade sur Chandos.

Concernant le **bâtiment de la base nautique**, nous souhaitons faire du bâtiment communautaire un lieu d'échange et de partage sur le patrimoine vert du territoire : avec la création d'animations accueillant ponctuellement des expositions diverses.

Pour les vestiges délabrés de l'ancien hôtel-restaurant en bord de l'Isle, il est actuellement propriété de l'Etat. Nous envisageons en fonction de la proposition de prix établie par les domaines, une acquisition et probablement une démolition pour sécuriser le lieu ou une reconstruction en fonction des possibilités évolutives du PLUI.

Côté bleu, après les deux premières phases de travaux, c'est maintenant le reprofilage de **l'alimentation en eau** du site, côte nord, qui sera à réaliser : creuser le lit du bras à la profondeur

de la rivière, le profiler et planter des arbres afin de construire un profil de berges d'aspect plus naturel. Cette opération permettra une ré-alimentation en eau du site et une diminution ainsi de la jussie.

En effet, nous considérons la requalification environnementale du site nécessaire à sa survie et son développement. C'est cette **qualité écologique de Chandos** qui fait son **succès**, son caractère vivant à l'année, et permet d'avoir un parc attractif avec des activités ouvertes toute l'année favorisant **les relations inter-générationnelles**.

En termes maintenant **d'équipements**, toute l'attention portée à la tranche d'âge **10 / 14 ans** va être poursuivie et développée : **city parc**, **slackline** (parcours tyrolien), mini-golf, **terrain de pétanque-loisirs**, **circuit pumptrack** (circuit goudronné fait avec petites bosses pour vélos, trottinettes, draisiennne et BMX) à l'emplacement de circuit BMX permettant un accès à une population plus large. Il est dans la logique du site inscrit dans la voie verte et la servitude de marchepieds de créer des **parcours pédestres**



avec **différentes distances proposées**, parcours du cœur, valorisés par des application type WeWard «soyez récompensé pour marcher» ou autres. Le site se prête également au repos avec un développement continué et renouvelé des tables, bancs et chaises...

ANIMATIONS :

FAIRE VIVRE LE SITE À L'ANNÉE

Sachant qu'il faudra tenir compte **des spécificités saisonnières** sur la base soumise aux inondations



Restauration du secteur de l'Isle domaniale au niveau du seuil de Chandos



ainsi que des **acteurs associatifs** intervenant sur le site, si nous sommes élus, nous nous attacherons à développer des animations **tout au long de l'année** :

1 - Création de **fête de la biodiversité** : sur les abeilles, le miel, la faune et la flore.

Nous resterons en soutien **des associations** qui animent CHANDOS tout au long de l'année, **forces vives de notre territoire**.

Nous soutiendrons le maintien de la restauration, le lieu de baignade surveillée et gratuite et bien évidemment, **les concerts de l'été** devenus un rendez-vous incontournable et appréciés.

Il convient de réfléchir à une évolution de **nos animations pyrotechniques** du fait du changement climatique en concertation avec les associations.



2-Création d'une **nuite des étoiles** (août).

3. **Un festival médiéval** avec attractions médiévales (sept).

4. **Une fête de Noël** sur plusieurs jours dans plusieurs lieux sur l'ensemble de la commune : chants de Noël, concerts, contes, une patinoire synthétique, point gourmandise (vin chaud, chocolat chaud, marrons) dans l'esprit de Noël à Chandos.



Programme

Ecologie et vivre ensemble

- ⇒ Vivre dans une Commune où il fait bon vivre
- ⇒ Espaces urbains végétalisés, lieux de vie
- ⇒ Vivre dans une Commune investie dans la transition écologique
- ⇒ Climatisation éco responsable des bâtiments
- ⇒ Aides aux particuliers
- ⇒ Aménagement parvis de la gare
- ⇒ Vivre dans une Commune avec la Mobilité douce
- ⇒ Voies partagées, rénovation et extension trottoirs
- ⇒ Extension réseau bandes cyclables
- ⇒ Vivre dans une Commune plus verte et plus propre
- ⇒ Valorisation de l'Isle et des axes bleus
- ⇒ Espaces déjections canines



VIVRE DANS UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE.

Si la musique adoucit les mœurs, a-t-on coutume d'exprimer, **la végétalisation** est à notre sens un facteur important dans le **cadre de vie**. Elle renvoie à un décor naturel apaisant.

En campagne, elle est spontanément présente. En centre-ville, centre-bourg, elle est moins évidente. **Les îlots de chaleur bitume et béton** en cadre urbain, peuvent **majorer** la température en temps de canicule de **5 à 10°** suivant une étude de la banque de France. La

création **d'espaces urbains végétalisés**, sous forme de **placettes**, ou dans des rues végétalisées par la commune et/ou les habitants nous guidera. **Aménager ces spots** s'entend avec des matériaux neufs et/ou de récupération issus : tables, assises, boîtes à livres, jeux (table d'échec), four à pain mobile...

Ils pourront aussi recevoir des composteurs collectifs ou des jardins nourriciers. De tels sites aménagés sont propices aux échanges et à la discussion.

Nous souhaitons y développer des manifestations récurrentes, tels **«le samedi de l'écologie»**,



ou **des événements par quartier** avec un **but social et pédagogique**. Cela peut être un troc de plantes, un atelier de réparation de vélo, un échange de savoir... L'essence même du budget participatif est de financer l'investissement ou le fonctionnement de ces espaces verts et conviviaux.

VIVRE DANS UNE COMMUNE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La commune a la volonté d'être **incitative** sur le plan de **l'écologie**. Cela s'entend à plusieurs niveaux : dans la collectivité et les ouvrages en dépendant et pour les habitants. Nous avons à apprendre des autres et avons la ferme conviction que l'écologie s'envisage dans un **modèle économique**.

En ce qui concerne la collectivité au sens strict, la commune continuera la rénovation énergétique des bâtiments en particulier des écoles, avec **des solutions éco-responsables** en termes de **climatisation**. En extérieur, pour l'éclairage public, nous continuerons la **conversion du parc de lampadaires en LEDS**, et installerons des **détecteurs de présence** pour **l'éclairage public** sur les zones de vie afin de concilier la sécurité et les économies d'énergie. Au niveau **des cantines**, la **loi EGAlim** garantit au moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits biologiques, dans les repas servis en restauration collective de service public. Nous continuerons à **dépasser ces objectifs** en favorisant les achats locaux, les circuits courts et/ou raisonnés, fait maison.

Par rapport **aux espaces extérieurs**, toujours dans la volonté de créer des points végétalisés et accueillant dans la commune, nous nous attacherons à **conventionner avec la SNCF** afin **d'aménager le parvis de la gare**. Notre objectif sera de transformer le parking nord, vétuste et

sans identité pour qui arrive à Montpon-Ménestérol en un parvis identifiable, végétalisé et accueillant, d'y intégrer l'ancien jardin du chef de gare en un espace partagé.

Pour les particuliers, des actions communales incitatives seront continuées ou développées telles **la prime au vélo électrique**, mais aussi au **vélo cargo**, tricycle, **récupérateur d'eau**...

Pouvoir s'informer pour agir en conséquence est structurant. Nous nous appuierons sur des collectivités ressources en termes d'écologie, le Département, le Pays de l'Isle, des communes labellisées **«ville en transition»**...

Nous considérons important d'assurer un **rôle d'information** proche des citoyens sur des sujets de sécurité alimentaire par exemple, notamment sur la qualité de l'eau, objet de préoccupation.

Pour être pérenne, un projet doit être inscrit dans un modèle économique.

C'est en premier lieu, favoriser **les producteurs locaux**, en particulier, ceux participant à la mise en place de **sécurité sociale alimentaire** par des possibilités d'achat à moindre coût. Il est important de les faire connaître avec leur venue au marché par exemple le samedi sur la place de Metz qui peut ainsi devenir un **lieu de commerce éthique et solidaire** à part entière dans la commune. Une **carte locale de fidélité** en partenariat avec les commerces montponnais souhaitant participer à l'opération sera mise en place. Elle permettra ainsi de limiter les déplacements générateurs de pollution. La complétude de la carte entrainera une **gratification communale** (places de cinéma, de spectacles, tickets de bus CCAS...) et des commerçants s'ils le souhaitent qui pourront aussi abonder.

Associée aux modes de consommation, la **formation professionnelle** a toute sa place. Afin de favoriser **les métiers de la transition écologique** et de la durabilité, nous créerons **des rendez-vous des métiers** pour les faire connaître. Nous faciliterons l'installation et le développement des associations en lien avec l'écologie et ses métiers afin d'offrir une véritable insertion professionnelle d'avenir.

VIVRE DANS UNE COMMUNE AVEC LA MOBILITÉ DOUCE

La mobilité douce, c'est créer entre les différents grands pôles de la cité, centre-bourg, Chandos, plaine des sports, écoles, bourgs de Montignac, bourg de Ménestérol, **des axes de communication**. Cela passe par **des voies partagées**

végétalisées et **la rénovation et l'extension des trottoirs PAVE**. Un parcours ludique (avec un marquage au sol) pour accompagner et guider le cheminement des écoliers des parkings aux écoles tant sur Montpon que Ménéstérol sera tracé.

L'extension du réseau (**piste ou bande cyclable**), nord/sud et est/ouest, liaisons entre Montignac, Ménéstérol et Montpon, sera poursuivie. **Des parkings à vélo sécurisés** seront installés, notamment près des commerces. En ce qui concerne les voitures, **l'équipement de la collectivité en véhicules hybrides ou électriques** sera priorisé. Au niveau des habitants, la location de véhicules partagés et/ou solidaires au sein de la commune sera envisagée.

VIVRE DANS UNE COMMUNE PLUS VERTE ET PLUS PROPRE

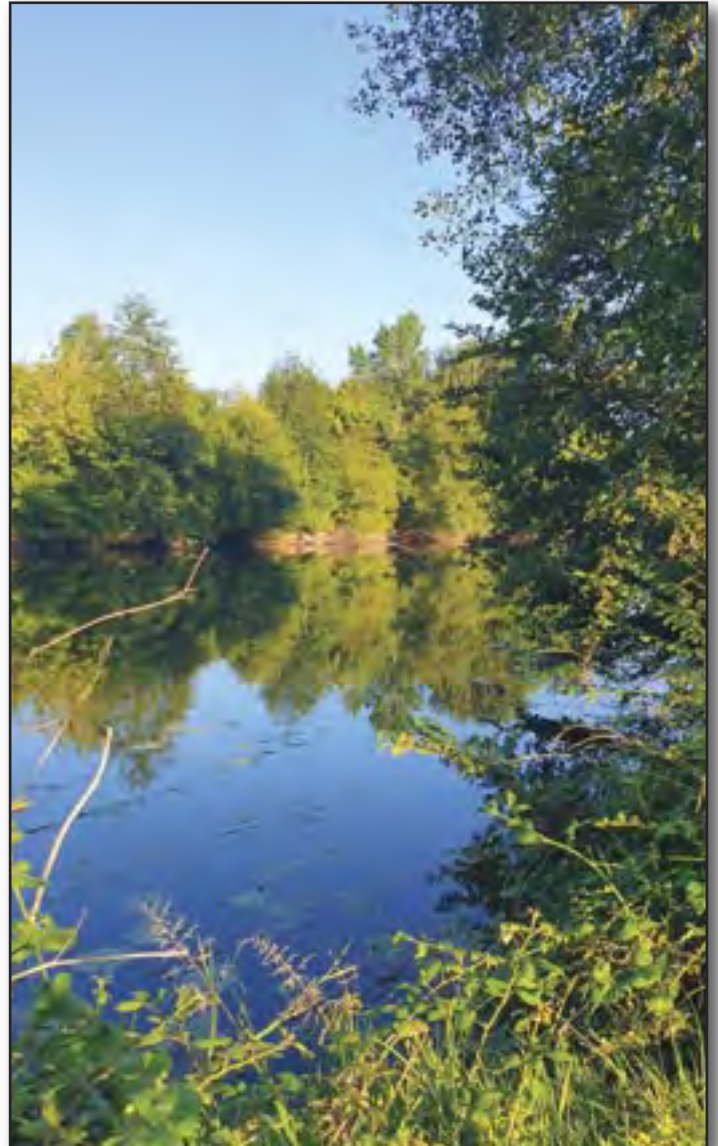
Chandos est un atout formidable pour notre commune et un chapitre spécifique de notre programme y est consacré. Il nous paraît important de confirmer ici notre volonté de créer **une maison de la transition écologique**, lieu d'information et d'échange sur **le patrimoine vert et bleu** (rivière **Isle** et ses ruisseaux affluents, **Chavat, Bonnette et Cussona**). En bord de rivière, autour du lit principal de la rivière, existent le lit secondaire et des zones humides,



avec du fait de la configuration même en bord de rivière des inondations potentielles. Ce risque inondation sera pris en compte pour toutes animations et actions sur le site.

Nous favoriserons l'installation de **toilettes sèches** lors de manifestations et des cendriers publics combiné avec les poubelles publiques. En ce qui concerne les déjections canines, nous mettrons en place **des bacs à déjections canines** (canisettes) et renforcerons la verbali-

sation des maîtres. Pour les déchets verts, la commune envisagera l'achat **d'un équipement désherbage à eau chaude**. **Un broyage des végétaux** sera proposé par la commune et le



SMD3 sollicité à ce sujet. Nous étudierons la mise à disposition de broyeurs de végétaux à la population.

ASSAINISSEMENT

Le réseau **d'assainissement collectif** bénéficie d'un **diagnostic** qui fixera des **travaux obligatoires** sur lesquels nous devons travailler. Il apparaît indispensable **d'étendre le réseau** d'assainissement en particulier sur **Ménéstérol**, en particulier en proximité de la station.

Programme

Social - Solidarité - Santé

- ⇒ **Ecoute des administrés**
- ⇒ **Liaison avec les partenaires**
- ⇒ **Violences intra familiales, violences faites aux femmes**
- ⇒ **Communication, conférences**
- ⇒ **Guide séniors, guide famille**
- ⇒ **Navette 1€ sortie culturelle**
- ⇒ **Carte pass culture**
- ⇒ **Aide adhésion sportive des jeunes**
- ⇒ **Référendum**
- ⇒ **Maison de santé**
- ⇒ **Docteur junior**
- ⇒ **Aide aux aidants**

LE CADRE DE L'ACTION SOCIALE

Poursuivre les **actions nombreuses** mises en place par le **CCAS** et en porter de nouvelles, telle est l'ambition de l'équipe candidate. C'est tout d'abord, continuer à être au quotidien à **l'écoute de toute personne en détresse ou en difficulté** et travailler en **collaboration** avec les différents services tels que la Mission Locale, France Services, le CIAS, le Centre médico-social et les associations caritatives afin de pouvoir aider le mieux possible.



LES VIOLENCES INTRA FAMILIALES

Nous accorderons une attention particulière aux violences intra familiales et en particulier des violences faites aux femmes, en les écoutant, les accompagnant et les orientant vers la gendarmerie (**MPF** Maison de Protection des Familles), associations **CIDFF** Centre Information sur les Droits des Femmes et des Familles, **planning familial**, 3919... Dans des situations d'urgence, qu'elles soient collectives ou individuelles, nous apporterons une réponse au cas par cas, pour apporter une solution temporaire et immédiate. Pour ceci, **un poste d'adjoint à l'égalité homme-femme et aux violences intra familiales** sera créé.

COMMUNICATION, CONFÉRENCES

La **communication** nous apparaît nécessaire avec des informations régulières dans le **bulletin municipal**, des lettres dédiées sur les actions menées par le CCAS. Des guides tels que le guide séniors apparaissent nécessaires. Sur le même modèle, sera créé un guide famille.

L'organisation de **conférences** en collaboration avec les partenaires : gendarmerie, police municipale, mutuelles, CPAM, banque de France, permettra de toucher des domaines très variés des ateliers avec des organismes spécialisés (Cassiopea par exemple) sur **différentes thématiques** (sécurité à la maison, mobilité, hygiène alimentaire, santé

mentale...). La banque de France en particulier offre des ateliers ludiques de formation sur la **gestion de l'argent**, pour toutes les tranches d'âge des plus jeunes à la **prévention de l'arnaque** pour les séniors. Nous organiserons des ateliers d'éducation à la sécurité routière, vélo, scooter, ou à trottinette, (partenariat avec la gendarmerie et la Police Municipale)

Maintenir un contact en termes de situation de crise est par exemple le cas du plan canicule ou du plan grand froid.

ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT

Nous continuerons le bus à la demande à 1 euro. Fort de cette expérience, nous développerons de manière ciblée **la navette à un euro en soirée** pour les personnes isolées, éloignées de la conduite et souhaitant se rendre à une **manifestation culturelle**. Dans cette mouvance l'accès à la culture sera fléché par une carte pass culturel à tarifs réduits de manière analogue au cinéma. Toujours dans la catégorie des loisirs, suite à la suppression au niveau national du «pass sport» pour les jeunes de 6 à 12 ans, nous étudierons avec les **associations sportives** une **compensation**. Pour les séniors, l'accès gratuits aux ateliers sports seniors sera maintenue et l'offre renforcée.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

En termes de **démocratie participative**, nous étendrons le **budget** jusque-là réservé à **l'investissement** au **fonctionnement**. Pouvoir interroger la population, sur les compétences communales, pour des choix l'impliquant sera chose faite par mise **de référendum**.

SANTÉ

Une maison de santé pluridisciplinaire, la plus importante du département, est implantée sur notre commune. Ce projet a été initié en 2014 par la municipalité. Aujourd'hui, elle est communautaire. La Communauté de Communes



en a assuré l'extension. Cette structure permet une offre de soins satisfaisante mais devra être renforcée notamment en matière de consultations spécialisées. Les marges de manœuvre de la

collectivité consistent à créer les conditions d'attractivité du territoire. En particulier, la collectivité sera aidante pour l'accueil et le logement des **«docteurs juniors»** (4^{ème} année d'internat) en soutien des professionnels à la mise en place de la formule.

Mention toute particulière sur **les activités de soutien** pour les **divers aidants**. (Malades atteints de cancer, d'Alzheimer, de Parkinson ou de déficience mentale). Enfin la **grande cause nationale** de la **santé mentale** retient toute notre attention. En partenariat avec les soignants et associations spécialisées, nous proposerons des actions pour sensibiliser aux problèmes comportementaux.



Programme

Enfance et Jeunesse

LE CADRE ENFANCE-JEUNESSE

La jeunesse et l'enfance sont des enjeux importants pour l'avenir de notre commune, nous avons la chance sur notre commune, d'avoir des jeunes volontaires et impliqués.

POUR LES ENFANTS ET LES ADOS, LE LUDIQUE

Partant de l'existant, nous voulons développer l'offre. En effet, pour les enfants, déjà à l'heure actuelle, il existe une politique d'accompagnement et de développement par le sport et les activités culturelles déjà bien étoffée. Pour les plus jeunes, en complément de l'espace bibliothèque/médiathèque, nous créerons une **ludo-thèque** au sein de l'espace existant et avons réfléchi d'ores et déjà à la conception du projet.

Concernant **les adolescents**, ils représentent par définition la tranche d'âge la plus difficile à toucher. Aussi nous souhaitons y apporter une attention toute particulière et **développer l'offre** pour eux. Il convient avant tout de **leur donner la parole** en intégrant cette tranche d'âge via «Le Lien» afin qu'ils puissent s'exprimer et développer des idées et des thèmes qui leurs sont chers.

Comme il est déjà fait pour nos plus jeunes, développer pour nos adolescents des activités sportives et culturelles pendant les vacances scolaires, en partenariat avec le centre de loisirs et les associations locales. De manière régulière tout au long de l'année, le cinéma sera utilisé pour des soirées thématiques sur le modèle de la nuit de l'horreur actuellement avec des **soirées jeux vidéo sur grand écran**, des soirées à thème.

POUR LES ENFANTS ET LES ADOS, LE LIEN SOCIAL

Donner aux jeunes les moyens de s'exprimer est ce qui a été fait lors de leur premier salon. Il sera reconduit et développé, enrichi du retour d'expérience de la première édition.

Après participation et concertation de notre jeunesse, il ressort certaines nouvelles idées qui allient un caractère ludique mais aussi l'envie de s'investir et **d'être utile aux autres**.

Créer un parcours immersif sur l'histoire de la cité permettra de mieux connaître notre histoire, que les jeunes se l'approprient par leurs tra

- ⇒ **Ludothèque**
- ⇒ **Animations vacances pour ados**
- ⇒ **Page d'expression dans le bulletin municipal**
- ⇒ **Soirée ou nuit thématique au cinéma**
- ⇒ **Salon des jeunes**
- ⇒ **Parcours immersif**
- ⇒ **Terraventura**
- ⇒ **Journée inter quartier, inter village**
- ⇒ **Salle d'arcade**

vaux et le transmettent. Nous postulerons également pour la création d'une **labellisation Terraventura**. Les volontaires participeront à l'embellissement de la commune par la rénovation du mobilier urbain, ou création de **fresques de tags...**



Allier **convivialité et lien social** apparaît aussi dans l'organisation d'une **journée «inter-quartiers»** voire **«inter-village»** mêlant adresse, force, et culture générale, avec toutes tranches d'âges.

Tous ces points nous semblent totalement réalistes d'un point de vue budgétaire. Aussi, si nous sommes élus, la commune sera en soutien de ces idées. Une demande des jeunes a porté sur l'existence d'une **salle d'arcade** avec baby-foot, billard... C'est un projet ambitieux qui nous semble difficile à réaliser et encore une fois, notre programme ne s'inscrit pas dans la démagogie. Nous étudierons la question tant en termes d'emplacement que de budget.

Nous terminerons sur la volonté exprimée de **lien intergénérationnel**, entre notre jeunesse et nos anciens, par l'organisation de journées avec nos EHPAD, par des jeux ou de la lecture et autres, afin d'apporter du bénéfice réciproque, notre jeunesse par leur enthousiasme, et nos anciens par l'expérience de leurs vies avec la participation des acteurs du milieu associatif et des collectivités.

Programme

Sport et associations

- ⇒ **Acteurs essentiels**
- ⇒ **Soutien financier et matériel**
- ⇒ **Participation et reconnaissance**
- ⇒ **Impact social et écologique**
- ⇒ **Reconnaissance et valorisation**
- ⇒ **Démocratie et participation**
- ⇒ **Sol dojo**
- ⇒ **Rénovation tribunes**
- ⇒ **Club house foot et rugby**
- ⇒ **Terrain synthétique homologué**
- ⇒ **Piscine couverte, deux bassins, inter communale**

LE CADRE ASSOCIATIF

Les associations sont des **acteurs essentiels de la vie locale** et un thème incontournable dans des élections municipales. Elles couvrent des domaines essentiels tels que le sport, la culture, l'action sociale, la santé, l'éducation, l'écologie... C'est la raison pour laquelle nous continuerons à assurer un **soutien moral et financier**. L'accès aux équipements en garantissant **la mise à disposition gratuite des locaux** et infra structures municipales, des fluides et de l'énergie nécessaires à leur fonctionnement continuera. Nous pérenniserons le guichet unique et un service dédié pour accompagner les associations dans leurs démarches administratives.

LES BÉNÉVOLES

Les bénévoles consacrent en effet un temps conséquent de **leur vie aux autres** et la technicité de certains dossiers nécessitent parfois leur **accompagnement**. Il apparaît également nécessaire d'être à **leur écoute** pour un meilleur dialogue. En conséquence de quoi, nous instaurerons un **Conseil de la Vie Associative CVA**, organe consultatif réunissant élus et représentants associatifs pour un dialogue régulier et la co-construction de projets. Une belle vitrine pour les clubs est représentée par **le forum des associations** qu'elles soient sportives ou non sportives. Le tissu associatif local y est valorisé et ainsi l'engagement des citoyens favorisé. Sur ces deux manifestations, nous remettrons **les médailles de gratification** des résultats et de reconnaissance des bénévoles. Nous reconnaissons ainsi la grande valeur des bénévoles dans la vie de la cité.

Concernant le social, nous continuerons à aider les associations d'entraide et de lutte contre la précarité en étant à l'écoute de leurs besoins. Nous favoriserons l'inclusion **en soutenant les actions associatives ciblant les personnes en situation de handicap plus particulièrement**, les jeunes et les seniors. Tout comme le handicap, l'écologie est une préoccupation commune à

beaucoup. Nous travaillerons en collaboration avec les associations environnementales, par exemple pour la végétalisation, la biodiversité, la lutte contre le gaspillage.

DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION

Les associations dans leurs différents domaines d'activité sont une identité du montponnais et font rayonner **l'image de notre commune** bien au delà de ses frontières. Leur dynamisme et leur visibilité représentent bien plus que le seul lien social. Elles sont un **modèle de fonction-**



nement, dépassant l'objet de l'association. Elles permettent la formation des jeunes suivant les statuts du club, mais aussi **l'apprentissage de la vie en société**. La prise de jeunes en **service civique**, parfois de manière mutualisée nous paraît correspondre en bonne adéquation avec les besoins des clubs. Elle permet aussi de former un jeune et/ou de lui apporter une source de revenus, l'aidant ainsi dans la poursuite de ses projets. Chaque association fonctionne sur un modèle de société où les relations sociales sont celles d'une collectivité. Elles sont un modèle miniature de collectivité territoriale.

TRAVAUX SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Après les acteurs du milieu associatif, nous voulons aborder ici les gros travaux structurants en termes de sport. Tout d'abord, des travaux de **rénovation sur le sol du dojo** apparaissent

une priorité : un défaut d'aération du sol a entraîné un affaissement partiel du plancher de la structure. Ensuite, il apparaît nécessaire de **mettre en sécurité les tribunes du stade d'honneur**. La structure même du bâtiment est saine mais un diagnostic mené par une entreprise spécialisée a montré des fragilités portant principalement sur l'électricité et le système de sonorisation. Des zones de vétusté non dangereuses apparaissent sur le bâti même. Il est donc nécessaire de traiter ces éléments.

Dans le premier niveau du bâtiment, **sous les gradins**, une grande surface avec des travaux d'aménagement pourra abriter **les clubhouses du foot et du rugby**, l'espace semblant suffisamment grands pour accueillir les deux clubs au même endroit, de manière séparée. Ces travaux s'accompagneront de la **démolition du mille club actuel**, club house du foot, dans un état de délabrement avancé.

Les clubs de foot et de rugby ont un effectif conséquent et l'utilisation des terrains arrive à saturation. Des solutions sont partiellement trouvées avec la création de lien avec les communes de proximité et l'utilisation conjointe de leurs infrastructures. C'est pourquoi, en concertation avec ces deux clubs, nous étudierons la possibilité d'un **terrain synthétique homologué d'entraînement**. En termes de localisation, nous l'envisageons sur le site du collège, près du **gymnase Cousset**. En effet cette localisation nous semble la plus opportune : elle permettra son utilisation par les élèves d'une part. D'autre part, cette proximité avec l'éducation nationale est la forme qui nous permettra d'obtenir le plus de subventions. En fonction des évolutions budgétaires, des dotations et subventions diverses, nous étudierons ce dossier et réaliserons le projet.

La piscine inter-communale est en cours de construction sur le site de l'ancienne piscine d'été de la commune de Montpon-Ménestérol au site des Massias. Après la démolition, c'est maintenant



le temps de la construction : elle sera **couverte** avec **un bassin 4 couloirs de 10x25m**, un deuxième **bassin d'apprentissage**. Un espace bien être y sera associé. Le calendrier de l'opération prévoit une fin des travaux au **printemps été 2027**. L'équipement permettra l'apprentissage de la natation pour les enfants des écoles, des activités de sport seniors et **un équipement sportif qualitatif pour l'ensemble du territoire**.

L'auto-financement de la CCIDL et l'importance des subventions allouées permettent par ailleurs à l'EPCI de prévoir d'autres investissements sur le mandat à venir. Pour le fonctionnement, il est intégré partagé entre la commune et l'intercommunalité, **sans hausse des taux d'impôts**. Rappelons la stabilité des taux d'impôts communaux sur le mandat 2020-26 (et en fait depuis 2011).



Programme

Culture

- ⇒ Manifestations tout public
- ⇒ Tarif bas et vente en ligne
- ⇒ Transport à la demande
- ⇒ Ciné-club
- ⇒ Mange debout, soirée apéro/collation
- ⇒ Université d'été
- ⇒ Parcours thématiques
- ⇒ Développement des boîtes à livres

LE CONTEXTE CULTUREL

La culture est un élément important de la **politique municipale**. Elle doit être traitée **au sein des locaux existants**, mais aussi en extérieur. En effet, la culture se doit d'aller vers l'autre, d'échanger, dans des endroits parfois insolites.

LES TARIFS

En ce qui concerne la programmation grand public, nous continuerons celle-ci avec toujours **une programmation diversifiée** et une offre **tarifaire permissive**. Nous mettrons en place une proposition **d'achat en ligne** pour garantir la réservation et plus de fluidité le jour de la manifestation. La communication, sujet à améliorer en permanence, sera travaillée sur l'inter-générationnel avec les juniors et les seniors. En **collaboration avec le CCAS**, sur les manifestations tout public, sur le modèle du bus du marché, nous mettrons en place une **navette**, comme exprimé dans la thématique Social pour un accès plus facile à la culture, en soirée, sur des spectacles ciblés.

DÉVELOPPEMENT MÉDIATHÈQUE-CINÉMA

Au niveau de **l'espace culturel**, nous ouvrirons les **portes entre cinéma et médiathèque**, dès que les agents des deux pôles seront présents, pour un accès plus facile aux livres. La médiathèque continuera et développera **ses partenariats avec les commerces à orientation culturelle** de la commune (libraires, maisons de la presse).

Nous travaillerons également avec la création **d'opérations communes avec les commerçants de manière générale**. Ce type de manifestations nous paraît le plus opportun pour ouvrir la culture sur la cité.

Le cinéma offre une **programmation diversifiée**. Nous voulons maintenant travailler **autour des animations**. Cela constitue par exemple la création d'un **cinéclub** ou de manifestations dédiées pour les jeunes. Un temps de convivialité dans le hall du cinéma et l'espace médiathèque avec des **mange-debout** et un apéritif ou une collation permettant l'échange et la discussion, nous paraissent pour des investissements modiques,



porteurs d'une dynamique. Ceci ne peut être permanent, mais ponctuel et régulier, événementiel.

ALLER VERS

La culture, c'est **sortir des murs** et aller vers les autres. C'est pourquoi, nous envisageons tout d'abord à **Chandos** des rencontres type **université d'été**, dans des domaines tels que la philosophie,



l'astronomie, la faune et la flore. Des parcours thématiques et/ou historiques y seront travaillés, à partir du bâtiment de la base nautique. Tout autre endroit, proposé par les administrés, sera étudié pour aller vers l'autre

Les boîtes à livres constituent un autre modèle de développement de la culture : elles permettent la lecture pour tous et alimentées par les administrés eux-mêmes, elles sont un élément du vivre ensemble. En positionner dans **les centres bourgs de Ménéstérol et de Montignac** est



nécessaire en premier lieu. Des échanges avec la **MSP** maison de santé pluridisciplinaire, vont également permettre une installation à ce niveau. D'autres endroits seront proposés en fonction des opportunités.



Fresque réalisée par Gzuly Laurette et le comité des jeunes.



CONCLUSION

Voici donc ce programme, basé sur notre expérience, mûrement réfléchi et élaboré par l'équipe «Unis pour bâtir demain». Notre commune possède un grand nombre d'atouts que nous voulons continuer à développer et améliorer.

Certaines actions proposées sont toutes simples et très concrètement sans engagement financier communal. D'autres seront réalisées, comme nous l'avons indiqué, en fonction des plans de financement que nous élaborerons. Aujourd'hui, ils nous paraissent réalistes et applicables, avec une situation budgétaire maîtrisée, une fiscalité communale stable.

L'ensemble s'inscrit dans le bien vivre ensemble et la qualité de vie à Montpon-Ménestérol, auxquels nous croyons fortement. Nous nous efforcerons de les mettre en place si vous nous faites l'honneur de nous élire pour les élections municipales de 2026.

REUNIONS PUBLIQUES

MONTIGNAC - Foyer

Mardis 10 et 17 Mars à 20 h

MÉNESTÉROL - Ecole primaire

Mercredis 11 et 18 Mars à 20 h

MONTPON - Foyer

Vendredi 13 et 20 Mars à 20 h.



2 rue de Verdun
24700 MONTPON-MÉNESTÉROL

Contact@unis-pour-batir.fr
07 43 32 03 36

Site : <https://unis-pour-batir.fr>
Facebook unis pour batir demain